



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

"Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur _____
est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de la Libération, 9 (Maison communale) le mercredi 25 octobre 2023 à 20 h 00'.
Braine-le-Château, le 17 octobre 2023. Par le Collège,
Le Directeur général, M. LENNARTS
Le Bourgmestre, N. TAMIGNIAU

À L'ATTENTION PARTICULIÈRE DU PUBLIC !

Conformément aux dispositions de l'article L3221-5 du Code précité, entrées en vigueur pour notre commune le 1^{er} octobre 2023,

« Les projets de délibérations [...] ainsi que, le cas échéant, les notes de synthèse explicative [...] concernant les points inscrits à l'ordre du jour de la séance publique du conseil communal sont portés à la connaissance du public par voie de publication sur le site internet de la commune ou sur tout autre site internet en capacité de prévoir la publication au plus tard dans les cinq jours francs avant celui de la réunion »

les projets de délibérations et les documents associés sont consultables via <https://drive.google.com/drive/folders/1mZHiRPIkDDG8Oakx3eZ2REwbnMn6CLdU>

SÉANCE PUBLIQUE

1. Communications (décisions de l'autorité de tutelle compétente relative à différents actes du Conseil communal).
2. Refonte intégrale du *Règlement général de police*, sur proposition de la Province du Brabant wallon et de la Zone de Police *Ouest Brabant wallon* : adoption du texte nouveau.
[Note : Le nouveau règlement sera présenté à l'assemblée par Madame la 1^{ère} Commissaire Mylène LIBERLOO, Directrice de la police de proximité au sein de la Zone de Police].
3. Règlement de police (spécifique) relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion, proposé par la Zone de secours du Brabant wallon : adoption.
4. Budget communal de l'exercice qui s'achève – 4^{ème} modification : décision.
5. Église réformée de l'Alliance (Braine-l'Alleud). Budget pour l'exercice 2024 : avis.

Taxes et redevances pour l'exercice 2024

6. Centimes additionnels au précompte immobilier (exercice 2024) : décision.
7. Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques (exercice 2024) : décision.

Tsyp !

8. Taxe communale indirecte sur la distribution d'écrits publicitaires ou d'échantillons publicitaires (exercice 2024) : décision.
9. Taxe communale sur les établissements bancaires et assimilés (exercice 2024) : décision.
10. Taxe communale sur les panneaux publicitaires (exercice 2024) : décision.
11. Taxe communale sur les parcelles non bâties dans un lotissement non périmé (exercice 2024) : décision.
12. Taxe communale sur les secondes résidences (exercice 2024) : décision.

13. Vente à la commune d'une emprise en pleine propriété de 8a 3ca, à prendre dans une parcelle sise rue Mathias 21 [opération consentie pour cause d'utilité publique (pose du collecteur de "Derrière les Monts") moyennant le prix de 706,88 EUR] : décision. Projet d'acte authentique (à l'intervention de Madame la Commissaire du Comité d'acquisition du Brabant wallon) : approbation.
14. Voirie communale. Pont enjambant le Hain au Chemin Vert à Braine-le-Château. Rénovation de l'ouvrage d'art. Étude du projet et coordination "Sécurité-Santé" pour les phases "projet et réalisation". Engagement d'une dépense urgente par le Collège communal (délibération du 6 octobre 2023) sans disposer de crédits budgétaires appropriés, mais au terme d'une procédure de passation d'un marché de services : approbation.
15. École communale - Utilisation du cadre subventionné en sections maternelle et primaire suivant révision au 1^{er} octobre 2023 : entérinement de décisions du Collège communal.
16. Enseignement artistique. Antenne brainoise de l'Académie de Nivelles. Avenant n° 30 à la convention signée avec la ville de Nivelles : approbation.
17. Politique environnementale à l'échelon communal. Mesure de la qualité de l'air. Projet *Pure Cities* financé intégralement par BELFIUS Banque S.A. – Participation : décision. Convention de partenariat avec AIRSCAN s.r.l. : approbation.
18. Santé mentale. Convention entre la Commune et le Réseau 107BW (*Réseau intersectoriel de santé mentale pour adultes en Brabant wallon*) pour la mise à disposition d'un local dans le cadre du développement des soins psychologiques « dans la première ligne » du Brabant wallon : approbation.
19. Personnel communal. Recrutement d'étudiants. Extension de la portée de la délégation accordée au Collège communal par délibération du 27 mai 2021 [*autorisation d'engager des jobistes pendant tous les congés scolaires / académiques de l'année au lieu des seuls mois de juillet et août*] : décision.

HUIS CLOS

20. Personnel ouvrier. Admission à la pension de retraite (30 avril 2024 au soir) d'un agent contractuel : décision.

Personnel enseignant

21. Désignation à titre temporaire d'une puéricultrice dans un emploi subventionné non vacant à l'implantation de Wauthier-Braine : ratification.

22. Désignation d'une institutrice primaire dans une charge partielle (mi-temps=12/24) non subventionnée : entérinement d'une décision du Collège communal (29 septembre 2023).
23. Désignation d'une institutrice primaire dans une charge partielle (9/24) non subventionnée : entérinement de décisions du Collège communal des 29 septembre et 6 octobre 2023.

*
